

## **Faire face à la crise environnementale ensemble!**

Le gouvernement appelé à reconnaître et financer les groupes d'action communautaire en environnement

**Montréal, le mercredi 11 décembre 2019** - Considérant la gravité des problèmes environnementaux auxquels notre société doit faire face, parler de « crise » environnementale n'est pas exagéré. Qu'il s'agisse des changements climatiques, de l'extinction massive ou des problèmes de santé environnementale : l'avenir des générations plus jeunes est menacé. Conséquemment, il est temps plus que jamais de reconnaître l'apport positif des groupes communautaires en environnement à l'intégrité du territoire et des communautés du Québec.

Dans le cadre de la consultation en vue du Programme d'action gouvernementale en matière d'action communautaire (PAGAC), le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) a déposé un mémoire auprès du ministère responsable de l'application de la politique, soit le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

### **L'environnement, le secteur le moins financé de l'ACA**

Depuis l'entrée en vigueur de la politique gouvernementale sur l'action communautaire, il est déplorable de constater que des centaines de groupes écologistes ont dû cesser leur activités<sup>1</sup>, surtout à cause du manque de reconnaissance. Alors que la politique gouvernementale approche son 20<sup>e</sup> anniversaire, il est plus que temps que le gouvernement reconnaisse les 130 groupes d'action communautaire autonome (ACA) en environnement. Actuellement, seulement 15 groupes reçoivent un financement à la mission.

### **Six autres ministères visés**

Le RQGE demande donc une reconnaissance généralisée des groupes écologistes non seulement au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), mais également à cinq ministères dont les champs d'intervention ont une forte incidence sur l'environnement, alors que ceux-ci ne se sont jamais conformés à la politique gouvernementale :

---

<sup>1</sup> Claude Lafleur, « Groupes écologistes - L'environnement a perdu plus d'un défenseur », Le Devoir, 19 octobre 2013, <https://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/390093/l-environnement-a-perdu-plus-d-un-defenseur>

- Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERNQ)
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Les groupes d'action communautaire en environnement sont déjà un levier pour la vitalité des communautés du Québec et de son territoire. Or, en reconnaissant et finançant adéquatement ces groupes, l'État aurait l'opportunité de profiter de leurs expertises et leur enracinement pour réaliser des solutions sociales, économiques et environnementales afin d'assurer un avenir juste et durable pour toute la population.

**Pour consulter notre mémoire :**

<https://rqge.qc.ca/wp-content/uploads/2019/12/RQGE-Mémoire-PAGAC-Version-déposée.pdf>

- 30 -

Pour information

Chantal Levert, coordinatrice  
Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)  
514-587-8194 | [coordo@rqge.qc.ca](mailto:coordo@rqge.qc.ca)